

À destination de la DGES, août 2020

L'enseignement à la HETSL durant la pandémie de Covid-19

Alice Conti
Jean-Pierre Tabin

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

TABLE DES MATIERES

1	Préambule.....	3
2	Introduction	3
2.1	Rappel des mesures prises par la HES-SO	4
3	Ce qui a été mis en place par la HETSL.....	4
3.1	Les modules sont adaptés.....	5
3.2	Les modalités d'évaluation sont revues	5
3.3	Outils mis à disposition	6
3.3.1	Des enseignant-e-s.....	6
3.3.2	Des étudiant-e-s.....	6
3.4	Données chiffrées	7
4	Perception.....	7
4.1	Des enseignant-e-s	7
4.2	Des étudiant-e-s	8
5	Conclusions	9
6	Liste de la documentation à disposition	10

1 PRÉAMBULE

Les mesures prises pour endiguer la pandémie de Covid-19 ont obligé le corps enseignant de la HETSL à mettre en place des modalités d'enseignement non présentiel que nous allons détailler dans ce rapport. Comme nous le relevons en conclusion, il ne s'agit pas à proprement parler d'un enseignement à distance (ci-après, EàD), celui-ci nécessitant une réflexion pédagogique et académique que nous n'avons pas eu les moyens de mener étant donné l'urgence de la situation.

En tant que Haute école de travail social et de la santé, nous sommes très sensibles aux effets sociaux des mesures prises pour endiguer la pandémie de Covid-19. Si la surcharge des services de santé a été mise en exergue durant cette période, elle a également concerné de nombreux services sociaux, qui ont été appelés à intervenir massivement pour répondre à des situations devenues dramatiques à cause de pertes brutales de revenu ou de situations sociales rendues insupportables à cause du semi-confinement. La société civile, par le biais de dons, de l'engagement de bénévoles et de militant·e·s, a permis de réduire les conséquences sociales des mesures prises pour endiguer la pandémie de Covid-19, mais cela n'a en aucun cas résolu les problèmes structurels et les inégalités sociales qui sont à la source des problèmes apparus.

Ce que cette crise a mis en lumière, c'est l'extrême précarité de nombreuses situations. Cette précarité concerne également certain·e·s de nos étudiant·e·s, qui ne sont pas toutes ou tous égaux dans l'exercice de leur métier d'étudiant·e, et encore moins dans des périodes comme celles que nous venons de vivre. Par exemple les étudiant·e·s qui doivent financer leurs études par un emploi parallèle et qui n'ont plus été en mesure de le faire, celles et ceux qui ont des charges de famille qui les ont empêché·e·s de mener correctement leurs études, ou encore qui n'ont pas des conditions de logement leur permettant de suivre dans de manière adéquate un enseignement non présentiel.

La digitalisation généralisée des études durant cette période a certes permis et dans un temps record de délivrer les prestations qui incombent à notre haute école, mais elle a également renforcé les disparités au sein de la population estudiantine. Elle a aussi réduit la capacité de notre corps enseignant de les constater et de proposer des solutions pour les combattre.

2 INTRODUCTION

Le 13 mars 2020, alors que le nombre de contaminations à la Covid-19 augmente en Suisse, le Conseil fédéral décide de fermer tous les lieux de formation du pays. En pleine année universitaire, les directions d'école, le personnel administratif et technique, les enseignant·e·s et les étudiant·e·s sont interdits de fréquenter leur lieu de travail ou d'études. Sur décision de la HES-SO, les cours sont suspendus pendant une semaine afin de permettre aux enseignant·e·s de trouver les moyens d'assurer leurs enseignements en mode non présentiel.

En quelques jours seulement, les programmes et les cours de la HETSL doivent être entièrement adaptés et repensés et les modes d'évaluation revus. L'ensemble de la HETSL se mobilise pour permettre de garantir la qualité de l'enseignement et limiter l'accroissement des inégalités entre étudiant·e·s, et des mesures sont prises pour assurer le suivi des changements effectués

2.1 Rappel des mesures prises par la HES-SO

Le Rectorat de la HES-SO adopte dès le 7 avril 2020 des « principes et modalités applicables à la formation de base dans le cadre de la pandémie du Covid-19 » (R 2020/12/32). Suite à cette décision, les domaines se positionnent :

- Le Conseil de domaine Travail social (ci-après, TS) publie des lignes directrices (TS 2020/4/5, approuvées le 14 avril 2020) spécifiant ces principes et mesures dans son champ de compétences et permettant la coordination entre hautes écoles du domaine.
- Le Conseil de domaine Santé publie également une décision (S 2020/04/22, approuvée le 22 avril 2020) concernant les « aménagements de formation pour les étudiant·e·s en bachelor of science HES-SO en ergothérapie », comprenant notamment des consignes quant aux questions liées à l'enseignement et à la validation du semestre de printemps 2020 (ci-après, SP20).

Dans les grandes lignes, le R 2020/12/32 (p. 1) a pour objectif :

- d'adapter les principes et les modalités de la formation de base aux mesures prises pour endiguer la pandémie ;
- d'assurer la continuité des enseignements du SP20 et des promotions semestrielles en tenant compte des mesures imposées, sans pénaliser les étudiant·e·s, ainsi que de reconnaître leur engagement, tout en préservant l'égalité de traitement et la qualité des formations ;
- de veiller à s'adapter aux situations particulières et à la diversité disciplinaire qui caractérise la HES-SO ;
- de poser le cadre pour les admissions au 1^{er} semestre de l'année académique 2020-2021.

Suite aux décisions du Conseil fédéral (16 et 29 avril, 27 mai) d'assouplissement des mesures prises pour endiguer la pandémie, la HES-SO autorise la levée de certaines restrictions et un « retour à la normale » progressif dans les hautes écoles, sous certaines conditions toutefois¹.

Diverses instructions sont publiées par le dicastère Enseignement de la HES-SO concernant les évaluations, les répétitions et les remédiations, la mobilité (situations hors Europe et cas exceptionnels), l'indemnisation des périodes de formation pratique ou encore le système de notation spécifique à cette période.

Une enquête est par ailleurs lancée au début de l'été par la HES-SO dans le but de tirer un premier bilan de cette période et d'identifier les besoins des enseignant·e·s et des étudiant·e·s ; les questionnaires à destination des étudiant·e·s et des enseignant·e·s sont mis en ligne entre le 19 juin et le 12 juillet 2020. Au moment de la rédaction de ce rapport, les résultats bruts de cette enquête pour les HETSL viennent d'arriver (documents N°39 et 40). Comme la marge d'erreur pour les données enseignant·e·s est trop élevée, les données de la HETSL ont été agrégées au niveau des hautes écoles vaudoises ; nous n'en tenons donc pas compte dans ce rapport. En revanche, nous résumons au point 3.3.2 les résultats de cette enquête concernant les étudiant·e·s qui ont répondu (N =178, marge d'erreur $\pm 6,21$)².

3 CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE PAR LA HETSL

Un immense travail a été accompli par les REM et plus globalement par les enseignant·e·s depuis le début de la suspension des cours en présentiel³, coordonné par les Décanats et la Direction.

¹ R 2020/12/41, approuvé le 30 avril 2020 ; R 2020/18/57, approuvé le 3 juin 2020.

² Le taux de participation global se monte à 39,1% pour les enseignant·e·s (soit 1041 retours sur 2659 enseignant·e·s) et à 19,9% pour les étudiant·e·s (soit 3565 retours sur 17853 étudiant·e·s).

³ Rencontre avec la Conseillère pédagogique de la HETSL (M. Martin) le 18 juin 2020 via Teams ; rencontre avec les REM le 29 juin 2020 via Teams.

Il faut relever une différence dans les modalités d'enseignement non présentiel durant cette période entre les filières TS et ergothérapie (ci-après, ER) de la HETSL. Dans la première, l'enseignement est principalement dispensé en mode asynchrone, avec une refonte et/ou une réduction de la matière enseignée, la production de nouveaux supports, l'utilisation de nouveaux outils et un accompagnement individuel plus intense des étudiant-e-s. Dans la seconde, à cause sans doute de ses plus faibles effectifs, l'enseignement est principalement dispensé en mode synchrone, avec une durée souvent diminuée et un travail de préparation plus important pour les étudiant-e-s, complétés par des moments d'échanges entre enseignant-e-s et étudiant-e-s.

3.1 Les modules sont adaptés

Dès la mi-mars 2020, les responsables de modules (ci-après, REM) des filières TS et ER sont chargé-e-s d'apporter les modifications nécessaires aux modules dont elles et ils ont la responsabilité afin de les adapter en urgence à la réalité du moment, c'est-à-dire au passage à l'enseignement en mode non présentiel, dans le souci d'articuler le maintien de la qualité de l'enseignement et de garantir la certification, tout en tenant compte des conditions de formation particulières. Afin de documenter, de regrouper et de suivre en direct les adaptations apportées aux modules pour le SP20, un « tableau récapitulatif des adaptations des modules » par filière est transmis aux REM par la Direction ; sa nomenclature tient notamment compte des contenus en termes de reporting et de suivi exigés par les domaines TS et santé de la HES-SO (modalités d'enseignement et d'évaluation). D'autres éléments tels que le nombre de périodes supprimées, le type de distance learning, ou encore le nombre d'étudiant-e-s mobilisé-e-s ont également pu être renseignés.

Les REM sont aussi chargé-e-s d'organiser, au sein de leurs modules, la communication aux étudiant-e-s et aux différent-e-s intervenant-e-s internes et externes. Dans le souci d'une communication harmonisée, une proposition de contenu uniforme pour tous les modules est transmise aux REM par les Décansats. Pour la filière TS, chaque REM documente les modifications apportées à son module dans un document intitulé : « Tableau récapitulatif des ajustements des modules suite au passage des cours à distance » et dont une version par module est accessible sur le serveur de la HETSL⁴.

Du 27 février au 14 juillet 2020, la HETSL communique à 6 reprises sur les mesures prises avec les enseignant-e-s, à 24 reprises avec le personnel administratif et technique ainsi qu'à 4 reprises avec les institutions partenaires. Une rubrique web www.hetsl.ch/coronavirus propose par ailleurs dès le 16 mars une information complète et actualisée sur la situation à la HETSL au rythme de l'évolution de la pandémie et des communications du Conseil fédéral et des autorités cantonales vaudoises, avec une foire aux questions spécialement dédiée aux étudiant-e-s. Dix-neuf communiqués successifs sont en outre proposés sur la page d'accueil du site internet de la haute école afin d'informer le grand public de l'actualité de la HETSL, mais aussi des initiatives, diverses et variées, qui ont émergé durant cette période.

3.2 Les modalités d'évaluation sont revues

Les conditions d'évaluation de l'immense majorité des 41 modules dispensés pendant le SP20 sont modifiées (seuls 3 font exception). Ces changements proposés par les REM font l'objet de concertation avec les enseignant-e-s et sont validés par le dicastère Enseignement de la HES-SO. Dans le souci d'une communication claire et transparente aux étudiant-e-s, la Direction formalise ces adaptations dans des décisions complétant les descriptifs de modules

⁴ Exemple pour le module B3 : file:///Users/./Volumes/ServeurFichiers/Missions/Bachelor TS/_Secrétariat_filière_TS/@_CURSUS TS/Covid-19/Adaptation modules/B3 Alexandre.docx

traditionnels. Elles sont accessibles sur le site Internet de la HETSL dont le lien d'accès est transmis par courriel aux étudiant·e·s les 25 (TS) et 26 (ER) mai 2020.

3.3 Outils mis à disposition

3.3.1 Des enseignant·e·s

Un document appelé « Guidelines pour concevoir un enseignement à distance » est rédigé par la conseillère pédagogique et transmis aux enseignant·e·s dès le 18 mars 2020 afin de les épauler dans l'adaptation de leurs cours dispensés en présentiel.

Deux plateformes Moodle sont créées le 20 mars par la conseillère pédagogique et le service informatique : la première destinée à l'ensemble des étudiant·e·s de la HETSL leur offre des conseils pour étudier à distance ainsi que des outils et modes d'emploi, la deuxième destinée aux enseignant·e·s de la HETSL leur propose des ressources pédagogiques et techniques pour penser et concevoir leurs enseignements en mode non présentiel. Deux tableaux sont également créés, intitulés « Check-list pour organiser les examens écrits individuels synchrones à distance » et « Check-list pour organiser les examens oraux à distance ». Enfin, une offre d'accompagnement par le conseil pédagogique, via des coachings individualisés ou d'équipe, est offerte.

Concernant l'informatique, différentes applications de communication en ligne sont mises à disposition des enseignant·e·s pour l'enseignement asynchrone, notamment Teams et Zoom. Les solutions techniques adoptées pour la mise en ligne de diapositives de cours sonorisés, de vidéos ou de documents passent par Moodle. Un appui du service informatique et de Cyberlearn est proposé dans les domaines suivants : organisation de webinars pour formation en groupe, mise à disposition de modes d'emploi, vidéos explicatives (plus de 10 pour les étudiant·e·s et plus de 20 pour les enseignant·e·s), questionnaire de satisfaction et conseils par téléphone en discussion libre. Les cours en ligne sont disponibles dès le 28 mars 2020. Notons toutefois que les conseillères et conseillers pédagogiques de proximité ont indiqué – dans une enquête de la HES-SO (document N°31) – regretter que l'outil Teams ne soit pas intégré avec l'outil Moodle et qu'il est difficilement utilisable à l'échelle de la HES-SO en raison de configurations incompatibles.

Dès la mi-mars, environ 25 ordinateurs portables et chargeurs supplémentaires sont mis à disposition du personnel de la HETSL. Du matériel est également laissé en libre accès durant le semi-confinement (écrans, adaptateurs, souris, clavier, papier A4, casques, etc.) et les collaborateurs et collaboratrices ont la possibilité de prendre à leur domicile leur propre matériel (chaises de bureau, ordinateur, etc.).

3.3.2 Des étudiant·e·s

Du 27 février au 2 juillet, la HETSL communique à 23 reprises avec ses étudiant·e·s sur les mesures prises.

Dans ces communications, la HETSL informe les étudiant·e·s le 25 mai de la mise sur pied d'un fonds d'aide d'urgence HES-SO destiné à soutenir celles et ceux qui se trouvent dans une situation de précarité en raison de la pandémie. À l'heure où ce rapport est rédigé, ce soutien a permis à 8 étudiant·e·s de recevoir de l'aide pour l'achat de matériel, par exemple du toner, une imprimante ou encore un ordinateur pour un total de CHF 2'528.–, et à 9 autres étudiant·e·s d'être soutenu·e·s pour un montant total de CHF 14'196.– suite à une perte de revenu liée à la Covid-19. Une aide de CHF 316,30 a également été octroyée à une étudiante pour le paiement d'une facture médicale.

Le suivi individualisé des étudiant-e-s est renforcé par le responsable cursus, parfois secondé par la conseillère pédagogique. Nous n'avons pas encore de données concernant l'usage par nos étudiant-e-s de notre service social (JET Service du CSP-VD) durant cette période.

3.4 Données chiffrées

Les données statistiques sont lacunaires. D'après les informations statistiques fournies par la HEIG-VD, il apparaît toutefois que pour tous les modules dispensés durant le SP20 à la HETSL, la totalité des étudiant-e-s inscrit-e-s a accédé à la plateforme Moodle durant la période de pandémie.

On connaît aussi le nombre d'appels ou de séances qui se sont passés à distance. Par exemple, du 1^{er} mars au 3 juin, pas moins de 340 réunions se sont tenues via Zoom.

4 PERCEPTION

4.1 Des enseignant-e-s

Des informations sont récoltées auprès des REM à propos des conséquences de la bascule précipitée vers l'enseignement non présentiel lors d'une rencontre qui a eu lieu le 29 juin 2020 via Teams.

Au niveau de la réorganisation des modules, les REM relèvent qu'elle s'apparente à une création de module, tant le travail nécessaire a été conséquent. Plusieurs aspects sont en effet chronophages : la formation de personnes extérieures à la HETSL aux outils utilisés (Zoom, par ex.), la coordination et la communication avec ces dernières ou encore la présence obligatoire des REM au début de chaque enseignement de module. Dans l'ensemble, les REM se montrent satisfait-e-s des outils informatiques mis à leur disposition, mais elles et ils indiquent qu'il serait utile de pouvoir disposer de licences Zoom pour les vacataires afin que la présence des REM ne soit plus indispensable au lancement des cours de personnes extérieures à la HETSL.

Une charge de travail importante est également signalée liée à la coordination nécessaire avec les vacataires, aux nombreuses démarches administratives, aux documents à remplir, à la révision des modalités d'évaluation ou encore à la coordination entre différentes institutions pour certains cours.

En ce qui concerne l'atteinte des objectifs d'apprentissage, les REM indiquent qu'une partie de la matière a dû être supprimée des modules. Les contenus ont été simplifiés ou allégés afin de garder l'essentiel. Si au plan de l'évaluation, les résultats ne semblent ni meilleurs, ni moins bons qu'habituellement, les étudiant-e-s ont pâti du manque d'échanges en direct, et les enseignant-e-s n'ont pas été en position de repérer in vivo les problèmes que rencontrent certain-e-s étudiant-e-s et d'en discuter avec elles ou avec eux.

Le manque de ressources en assistantat est relevé, qui a contraint certain-e-s REM à assumer la majeure partie du travail. À l'opposé, les REM qui ont pu bénéficier du soutien d'assistant-e indiquent que leur travail en a été grandement facilité, ce qui leur a permis de gagner un temps précieux. Certaines tâches de secrétariat ont par ailleurs dû être mises de côté, faute de temps. Certains des supports à l'enseignement fournis sont jugés trop longs, et le temps a manqué pour consulter l'entier de ces outils. En revanche, les REM relèvent l'utilité des check-lists créées par la conseillère pédagogique et plus globalement des informations reçues.

De manière générale, selon les enseignant·e·s, les étudiant·e·s ont pu créer des alliances, des groupes, voire interpeller le Décanat en cas de besoin. Mais les REM relèvent l'importance du suivi des étudiant·e·s à distance, notamment pour éviter de renforcer des inégalités entre étudiant·e·s. Si la motivation a été perçue comme déclinante dès Pâques, le rythme imposé par les cours et le maintien des horaires communiqués initialement ont aidé les étudiant·e· à structurer leurs études en dehors du présentiel. Durant cette période, la nécessité de devoir être encore plus clair et précis avec les étudiant·e·s dans les consignes et les attentes est relevée, l'usage par les étudiant·e·s de certains outils n'ayant pas toujours été conforme à celui pensé par l'enseignant·e et la gestion de la quantité d'informations transmise pas toujours optimale.

4.2 Des étudiant·e·s

De leur côté les étudiant·e·s se manifestent. Les étudiant·e·s du Master en TS de la HES-SO font ainsi part à la Direction d'un certain nombre de problèmes que posent les mesures prises pour endiguer la pandémie par rapport à leur métier d'étudiant·e et qui concernent la conciliation entre la parentalité et les études suite à la fermeture des crèches et des écoles, celle entre l'emploi et les études pour les personnes qui s'occupent de populations à risque, l'indisponibilité aux études pour les personnes mobilisées par l'armée ou par la protection civile, la surcharge des étudiant·e·s devant s'occuper de proches malades ou âgé·e·s, ou encore la difficulté à suivre leurs cours à distance dans des espaces qui ne s'y prêtent pas. Ces étudiant·e·s demandent que des solutions adaptées soient trouvées de manière participative et en tenant compte des situations particulières de chacun·e. Ils et elles relèvent également des difficultés liées au volume de travail d'étudiant·e demandé, aux modalités des cours en non présentiels et s'inquiètent pour les évaluations. Selon les étudiant·e·s du Master, les mesures prises sont basées « sur une vision normée de l'étudiant·e, qui n'aurait rien d'autre à faire » que de suivre les cours, en temps de pandémie et ce « comme d'habitude ».

Pour sa part, l'association d'étudiant·e·s de la HETSL EESpacelibre transmet également le 28 avril 2020 au Décanat TS avec copie à la Direction une synthèse d'un sondage effectué auprès des étudiant·e·s afin de connaître les difficultés qu'elles et ils rencontrent ainsi que leurs éventuelles revendications et perception de cette situation particulière. Il ressort notamment de ce sondage une surcharge pour les étudiant·e·s, des situations particulières à prendre en compte, des demandes d'une meilleure information. Les étudiant·e·s font également un retour sur des modules spécifiques et énoncent un certain nombre de demandes concernant notamment la longueur des cours mis en ligne, la planification ou les évaluations. La Direction répond le même jour au nom du Comité de direction de la HETSL : elle relève avoir pris connaissance des revendications exprimées par l'association et assure que la Direction y donnera suite. Par ailleurs, elle relève que les insatisfactions manifestées sont légitimes mais que la HETSL fait tout son possible pour permettre à ses étudiant·e·s de poursuivre leurs cursus dans les meilleures conditions possibles malgré la crise.

Il ressort de l'enquête de la HES-SO (178 réponses d'étudiant·e·s de la HETSL, 39 en ER et 138 en TS⁵) que 18,1 % des étudiant·e·s qui ont répondu ont perdu ou ont dû réduire leur activité salariée à cause des mesures prises pour endiguer la pandémie (Q 19), que 9 % ont rencontré de nouveaux problèmes financiers et que 9,5 % ont vu leurs difficultés financières s'exacerber (tandis que 14,5 % ont au contraire vu leur revenu augmenter à cause d'heures supplémentaires) (Q 22). Pour plus d'un tiers (35,9 %), la situation de logement était défavorable à l'enseignement non présentiel (Q 24) et un cinquième (20,3 %) n'avait pas accès à du matériel informatique complètement adéquat pour ses études (Q 25).

Un engagement extraordinaire de près de la moitié des étudiant·e·s (46,5 %) a eu lieu durant la période (protection civile, engagement en tant qu'étudiant·e en soins ou travail social dans les milieux hospitaliers et de santé, bénévolat, etc.) (Q 30). La situation personnelle/familiale

⁵ Une non-réponse à cette question

de 31,7 % des étudiant·e·s de la HETSL qui ont répondu a eu des conséquences négatives sur les études durant cette période (Q 31). Plus d'un tiers (34,8 %) relève une fatigue particulière durant cette période (Q 32). Pour 56 % la charge de travail a augmenté (Q 34), pour les deux-tiers le nombre de travaux individuels a augmenté (Q 38).

Le jugement des étudiant·e·s de la HETSL qui ont répondu sur la qualité de l'enseignement à la HETSL (Q 39) durant cette période par rapport à une période ordinaire fait ressortir peu de jugements négatifs concernant l'innovation (14,8 %) ou la créativité (14,1 %). Il est plus souvent négatif concernant la forme des présentations (29,6 %), le soutien pédagogique (23,4 %) et l'écoute (20,3 %). Mais ces données doivent être pondérées par les jugements positifs concernant ces mêmes points : 34,8 % trouvent que l'innovation était meilleure, 36,8 % portent la même appréciation concernant la créativité, 21,6 % concernant la forme des présentations, 25 % concernant le soutien pédagogique et 30,4 % concernant l'écoute. Enfin, la qualité des contacts avec les enseignant·e·s durant cette période est jugée moins bonne dans 39 % des cas (Q 46), et 45,4 % des étudiant·e·s de la HETSL qui ont répondu estiment qu'elle a été moins bonne avec les autres étudiant·e·s (Q 47).

5 CONCLUSIONS

De manière générale, la réaction du personnel de la HETSL à la situation de pandémie a été tout à fait appropriée. Dans un délai très bref, malgré la dimension totalement inédite de la situation, le corps enseignant, appuyé par les services pédagogiques et informatiques, a pu réorganiser l'enseignement pour le rendre compatible avec les exigences liées aux mesures prises pour endiguer la pandémie. Globalement, la qualité du niveau d'enseignement a ainsi pu être maintenue. Mais cela n'a été possible que grâce à l'engagement extraordinaire du corps enseignant et de l'ensemble des services.

Durant cette période, l'utilisation d'outils déjà existants a été développée et optimisée, les enseignant·e·s comme les étudiant·e·s s'y sont familiarisé·e·s. Certains de ces outils pourront continuer d'être utilisés à la rentrée académique, et en cas de nouveau confinement, ils seront beaucoup plus faciles à mobiliser à nouveau. La situation a donc permis à l'école de gagner en maturité au niveau de son développement numérique, par exemple en développant des connaissances au sujet des bonnes pratiques en matière d'enseignement et d'évaluation à distance, en généralisant et en renforçant l'utilisation de Moodle, en améliorant sa connaissance des outils technico-pédagogiques ou encore en déployant de nouveaux supports numériques.

Les problèmes principaux qui sont apparus sont de trois ordres. Ils concernent d'une part la qualité de la relation entre enseignant·e·s et étudiant·e·s, le contact écrit – par ailleurs chronophage – ne remplaçant que très partiellement les relations pédagogiques qui se déploient en présentiel, d'autre part l'inégalité d'accès des étudiant·e·s à un environnement correct pour mener leurs études, pour des raisons de logement, familiales, de soutien à un·e proche, de santé, de revenu, etc., enfin la surcharge globale du corps professoral qui s'est encore accrue en cette période de pandémie. Notons également que dans un contexte où les lignes directrices et les décisions de la HES-SO tardaient parfois à venir alors même que des options devaient être déterminées afin d'assurer la continuité des enseignements, la Direction et les Décanats ont quelquefois rencontré des difficultés à communiquer des consignes et un cadre clair aux étudiant·e·s et aux enseignant·e·s.

Un certain nombre de leçons peuvent être tirées de cette expérience, par exemple la nécessité de mieux anticiper une telle bascule et de pouvoir s'organiser à l'avance, celle de mieux connaître les ressources existantes et les disponibilités de chacun·e ou encore de mettre en place une coordination efficace entre les REM, de mieux associer les étudiant·e·s aux décisions prises et d'augmenter nos connaissances concernant leur situation sociale. Ces leçons seront tirées par la HETSL.

Il faut relever en conclusion que les mesures prises pour assurer l'enseignement en dehors du présentiel ne peuvent être considérées comme un modèle d'EàD. En effet, les enseignant-e-s ont dû réagir dans l'urgence et convertir rapidement en cours à distance des enseignements prévus en présentiel. Un EàD devrait reposer sur une réflexion pédagogique qui n'a pu être menée, ce qui fait que les bonnes pratiques en cette matière n'ont pas pu être entièrement suivies. Pour passer à un véritable EàD, il faudrait donc du temps pour le concevoir, un coaching et une réflexion autour de la manière de soutenir la motivation des étudiant-e-s en assurant notamment une certaine variété, des supports pédagogiques et des contenus adaptés en termes de durée ainsi qu'un accompagnement pédagogique resserré.

6 LISTE DE LA DOCUMENTATION À DISPOSITION

1. 18.03.2020 – Courriel du HelpDesk aux enseignant-e-s.
2. 18.03.2020 – Guidelines HETSL pour concevoir un enseignement à distance.
3. 18.03.2020 – Maillard Pascal, « Continuité ou rupture pédagogique ? », <https://blogs.mediapart.fr/pascal-maillard/blog/180320/continuite-ou-rupturepedagogique>, page consultée le 18.06.2020.
4. 20.03.2020 – Courriel du HelpDesk aux enseignant-e-s.
5. 20.03.2020 – Tableau récapitulatif des adaptations des modules TS.
6. 27.03.2020 – Tableau récapitulatif des adaptations des modules ER.
7. 07.04.2020 – Décision du Rectorat de la HES-SO R 2020/12/32 « principes et modalités applicables à la formation de base dans le cadre de la pandémie du Covid-19 ».
8. 14.04.2020 – Décision du Domaine Travail Social S 2020/4/5 « lignes directrices pour la filière BA en travail social relatives à la décision du rectorat R 2020/12/32 précisant les modalités applicables à la formation de base dans le cadre de la pandémie Covid-19 ».
9. 22.04.2020 – Décision du Domaine Santé de la HES-SO S 2020/04/22 « Covid-19 : aménagements de formation pour les étudiant-e-s en bachelor of science HES-SO en ergothérapie ».
10. 23.04.2020 – Compilation des retours sur le projet de questionnaire relatif à un premier bilan de l'enseignement à distance dans les HE.
11. 28.04.2020 – Synthèse des réponses des étudiant-e-s au sondage d'EESpace Libre.
12. 30.04.2020 – Décision du Rectorat de la HES-SO R 2020/12/41 « principes et modalités applicables à la formation de base dans le cadre de la pandémie du Covid-19 : complément et 2^e train de mesures ».
13. 13.05.2020 – Note de la DGES faisant état des dimensions à couvrir dans le cadre du bilan de l'EàD sollicité par le DFJC.
14. 14.05.2020 – Courrier de l'Assemblée des étudiant-e-s du MATS – AE-MATS.
15. 18.05.2020 – Instructions du Dicastère Enseignement de la HES-SO.
16. 24.05.2020 – Tableau récapitulatif des adaptations des modules ER.
17. 03.06.2020 – Décision du Rectorat de la HES-SO R 2020/18/57 « principes et modalités applicables à la formation de base dans le cadre de la pandémie du Covid-19 : complément et 3^e train de mesures ».
18. 04.06.2020 – Communiqué d'étudiant-e-s du MATS.
19. 04.06.2020 – Communiqué des étudiant-e-s en ER.
20. 09.06.2020 – Questionnaires de la HES-SO et destinés aux étudiant-e-s et aux enseignant-e-s.
21. 10.06.2020 – Bilan du service informatique aux demandes techniques de la DGES.
22. 10.06.2020 – Statistiques des outils d'enseignement à distance pour la HETSL : données chiffrées sur les utilisatrices et utilisateurs de Moodle, Zoom et Teams (PER, PAT et étudiant-e-s).
23. 10.06.2020 – Statistiques sur l'EàD fournies par le HelpDesk de la HETSL.
24. 11.06.2020 – Check-list pour organiser les examens écrits individuels synchrones à distance (juin 2020).
25. 11.06.2020 – Check-list pour organiser les examens oraux à distance (juin 2020).
26. 11.06.2020 – Instructions du Dicastère Enseignement de la HES-SO.

L'enseignement à la HETSL durant la pandémie de Covid-19

27. 17.06.2020 – Letourneux Frédérique, « A distance, (dé)construire le "chez-soi de travail" », AOC média.
28. 17.06.2020 – Raybaud Alice, « A l'université, le ras-le-bol des cours en ligne », Le Monde.
29. 18.06.2020 – Notes d'entretien avec Murielle Martin le 18 juin 2020 + documentation.
30. 19.06.2020 – Tableau récapitulatif des adaptations des modules TS.
31. 22.06.2020 – Synthèse des retours des Conseillères et Conseillers Pédagogiques de Proximité des hautes écoles sur l'enseignement d'urgence à distance
32. 29.06.2020 – Annonce du LaReSS à la direction d'une activité extraordinaire - liste récapitulative 2020.
33. 29.06.2020 – Information destinée au Conseil de fondation de la HETSL « Vie de la haute école ».
34. 29.06.2020 – Liste des modules enseignés au SP20 en ER et TS à la HETSL.
35. 29.06.2020 – Notes d'entretien avec les REM et décanats ER et TS le 29 juin 2020.
36. 18.08.2020 – Note de la HES-SO sur l'enquête covid-19 et la présentation des résultats
37. 28.08.2020 – Résultats de l'enquête HES-SO, " étudiant-e-s" de la HETSL et "enseignant-e-s" pour les HES Vaud.
38. Plate-forme destinée à l'ensemble des enseignant-e-s de la HETSL, qui leur propose des ressources pédagogiques et techniques pour penser et concevoir leurs enseignements à distance : <https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=15726>
39. Plate-forme destinée à l'ensemble des étudiant-e-s de la HETSL, qui leur propose des conseils pour étudier à distance ainsi que des outils et modes d'emploi : <https://cyberlearn.hesso.ch/course/view.php?id=15766>
40. 18.08.2020 – René Graf et Geneviève Le Fort, Note enquête « COVID » : présentation des résultats pour le Comité directeur.
41. 27.08.2020 – Rapport de M.I.S Trend concernant la HETSL (enquête de la HES-SO).